

Liège, le 7 janvier 2019

Communiqué de presse

Un premier rapport RSE riche pour le CHR Liège

Le CHR Liège s'est engagé en 2017 à développer un hôpital public durable, devenant ainsi le premier hôpital à s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale qui s'articule autour de trois éléments : écologique, social et économique. Un an plus tard, les projets sont concrets et les actions de l'hôpital liégeois viennent d'être consignées dans un rapport RSE.

« Relever un certain nombre de défis environnementaux est indispensable à l'amélioration de la santé des populations et à la qualité de vie des patients et des collaborateurs. C'est d'ailleurs le nouveau paradigme de la santé publique. Or, l'hôpital exerce une grande pression sur son environnement du fait de sa consommation importante d'énergie sous toutes ses formes et pour de multiples raisons : fonctionnement du matériel médical et du matériel informatique, climatisation, chauffage, consommation d'eau, mobilité des patients et des collaborateurs, etc. Il est toutefois possible d'agir sur la réduction des consommations énergétiques et sur la mise en place d'alternatives. C'est une volonté du CHR Liège », commente le directeur général du CHR, Sylvianne Portugaels.

Les actions menées au CHR s'articulent autour de 7 axes :

- santé et bien-être
- énergie propre et d'un coût abordable
- travail décent et croissance économique
- industrie, innovation et infrastructure
- villes et communautés durables
- consommation et production responsable
- partenariats pour la réalisation des objectifs

La responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises (RSE), que l'on appelle aussi l'entreprise durable, est "un processus d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique, cela en concertation avec leurs parties prenantes".
(business.belgium.be)

Concrètement, le CHR met en place des projets de l'éducation à la santé pour tous, développe les énergies renouvelables, promeut des conditions de travail sûres et décentes pour tous, soutient une approche innovante, fiable et durable en matière d'infrastructure, met en place des modes de déplacements alternatifs, s'engage à réduire la production de déchets, et prône une coopération accrue entre entreprises, citoyens et organisations des soins de santé.

Les premiers effets de cette RSE sont déjà récompensés. Le CHR a ainsi remporté fin novembre le « Prix Mobilité » du Service public de Wallonie pour son programme d'actions, qualifié d'exemplaire par les autorités, lors de la semaine de la mobilité.

L'ensemble du rapport peut être consulté via la page <https://www.chrcitadelle.be/rse>.

Note aux médias :

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et/ou demande d'interview

Nathalie EVRARD

Porte-parole

☎: +32 (0)4 321 66 20 – 0475/75 42 07

nathalie.evrard@chrcitadelle.be | www.chrcitadelle.be |  |  | 